



N° 210 /DGEC/MCVDD/DGCC/CNL/SD

Cotonou, le 21-03-23

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative LoCAL « Local Climate Adaptive Living facility », dans le département de l'Alibori, le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC), en collaboration avec le Fonds d'Equipement des Nations Unies (FENU) et la Direction générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) recrute pour le compte de ladite initiative, un expert national spécialiste en Génie Rural ou Génie Civil. A cet effet, le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable à travers la DGEC lance un avis de recrutement d'un Assistant Technique de Mission pour le compte dudit projet.

Missions et responsabilités

Sous la supervision directe du Directeur départemental du Cadre de Vie et du Développement Durable (DDCVDD) et en étroite collaboration avec les services déconcentrés concernés (Préfecture, Mairies, CIF, DDAEP, ATDA. etc.), l'expert national spécialiste en Génie Rural ou Génie Civil ayant des notions en Changements Climatiques effectuera les tâches suivantes :

- appuyer les communes bénéficiaires à intégrer les changements climatiques dans la planification communale, notamment dans les Plan de Développement Communal (PDC) et Plan Annuel d'Investissement (PAI) ;
- contribuer à renforcer les capacités des acteurs locaux en matière des changements climatiques, adaptation locale et durabilités à travers un appui conseil de proximité au cours des différentes étapes du processus de planification locale du développement ;
- faciliter la concertation et la mobilisation des acteurs locaux, notamment les élus communaux, les services techniques déconcentrés, les préfectures, les communautés, les organisations de la société civile, etc., le partage d'informations et du savoir-faire pour la bonne et efficace exécution des activités de LoCAL ;
- appuyer l'élaboration des termes de référence des différentes activités des communes portant sur les changements climatiques, notamment des investissements d'adaptation ressortant des PAI et PDC (études de faisabilité/avant-projets, études d'impact environnemental et social, etc.) ;
- apporter aux communes l'assistance nécessaire dans la gestion des Subventions de Résilience Climatique Basées sur la Performance (gestion fiduciaire et gouvernance locale) et dans la maîtrise d'ouvrage des investissements financés (appui à la conception technique des investissements/projets, formulation et évaluation des DAO et DRP, supervision et appui dans l'exécution des travaux) ;
- appuyer les communes dans la préparation des rapports périodiques (trimestriels) sur l'exécution des activités et investissements du LoCAL et dans la préparation du rapportage du Cadre d'évaluation de l'adaptation aux changements climatiques (ACCAF) ;
- appuyer la préparation et participer à l'évaluation annuelle de performance des communes bénéficiaires ;
- suivre et visiter les travaux réalisés périodiquement, en assurant que les bonnes pratiques de maintenance sont en place et conseiller les communes, au besoin ;
- assurer en appui conseil aux communes bénéficiaires sur les avant-projets, DAO et DRP, et maîtrise d'ouvrage des investissements dans le domaine de spécialisation (génie rural ou génie civil) au besoin et favoriser le partage d'expériences et des bonnes pratiques ;
- exécuter toutes autres tâches ayant trait à son profil qui découleraient des décisions des instances de pilotage et de coordination (Comité Technique de Pilotage, Equipe d'Appui aux Communes, coordination).

- être titulaire d'un diplôme BAC+5 spécialiste en génie rural ou génie civil ;
- avoir au minimum cinq (5) ans d'expérience dans les domaines du génie rural ou génie civil, de l'environnement et des changements climatiques dont au moins deux (2) ans dans l'appui aux communautés à la base et/ou collectivités locales ;
- avoir une bonne connaissance des processus de planification, budgétisation, maîtrise d'ouvrage communale et du fonctionnement des administrations locales ;
- avoir des connaissances et expériences pratiques en gestion durable des terres et de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- avoir le contact facile et être en mesure de travailler en équipe ;
- avoir de bonnes capacités de facilitation et de négociation ;
- être de bonne moralité.

Aptitudes personnelles

- travailler d'une manière efficace et de façon orientée vers les résultats ;
- avoir l'aptitude à analyser des problèmes et défis qui peuvent apparaître pendant la mise en œuvre des activités du projet et à développer des solutions pertinentes ;
- avoir la capacité de communiquer, d'organiser des plannings et à les respecter. Rigueur, dynamisme, réactivité, capacité à anticiper ;
- avoir de bonnes compétences organisationnelles et être capable de définir les priorités et d'accomplir simultanément plusieurs tâches ;
- être disponible immédiatement pour être déployé sur le terrain ;
- être autonome, avoir le souci du détail et des compétences développées sur le plan technique et relationnel ;
- avoir une maîtrise de la langue du milieu.

Le lieu de travail est Kandi. La durée du contrat est d'un an, renouvelable sur la base des résultats obtenus.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Directeur général de l'Environnement et du Climat ;
- une copie certifiée conforme des diplômes ou titres requis pour le poste ;
- un Curriculum Vitae complet, détaillant au mieux l'expérience du candidat pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée (certificat, attestation, etc.) ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- une photocopie légalisée d'une pièce d'identité ;
- un certificat de nationalité.

L'absence d'une pièce entraîne le rejet immédiat du dossier.

Tous les dossiers de candidature doivent parvenir au Secrétariat Administratif de la Direction générale de l'Environnement et du Climat au plus tard le mercredi 05 avril 2023 à 17H (heure locale) avec comme Objet Recrutement au poste d'Assistant Technique de Mission.

Seuls les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront informés de la suite du processus.

Le MCVDD se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis sans préjudice.



Prof. Martin Pépin AÏNA
Directeur général
de l'Environnement et du Climat